



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2015-12

Objet : Approbation du compte administratif 2014

L'an deux mille quinze, le 11 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Christian DURAND, Rapporteur de budget, Victor BERENGUEL, Président quitte la séance.

Séance du 11 février 2015

Date de convocation :

8 janvier 2015

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 11

Vote(s) pour 11

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Jessica GUIARD

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **Mme Catherine SAUMONT**, Vice-Présidente ; **M. Marc AUDIER** Conseiller syndical suppléant de Jean Pierre GANDOIS ; **M. Christian DURAND**, rapporteur du budget ; **Mme Valérie GRENARD**, secrétaire ; **Mme Chantal EYMEOD** Membre du bureau ; **M. Henri ANDRZJEVSKI**, Membre du Bureau ; **M. Jean BERNARD**, membre du bureau ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical ; **M. Pierre DOUSSOT**, Conseiller Syndical Suppléant de Robert FRAYSSINES ; **M. Marcel CANNAT**, Conseiller syndical Suppléant de Jean Marie BERNARD.

Etaient représentés :

M. Jean Pierre GANDOIS par M. Marc AUDIER
M. Jean Marie BERNARD par M. Marcel CANNAT
M. Robert FRAYSSINE par M. Pierre DOUSSOT

Etaient excusés :

M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Joel BONNAFOUX, M. Rémi COSTORIER, M. Roger DIDIER, M. Christian GRAGLIA, Mme Vanessa PICARD, M. Jean Louis PONCET, M. Michel ROY, M. Richard SIRI

Le Président quitte l'assemblée le temps du vote de cette délibération et laisse la présidence de la séance à Monsieur Christian DURAND, Rapporteur du Budget.

VU :

- Le budget primitif 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, relatifs à l'exercice 2014,

CONSIDERANT :

1. La reprise par le receveur dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ;
2. La régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire et celles

statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 11 février 2015 :

- **DECIDE** donner acte au Président de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	183 263,06 €	0,00 €	145 044,66 €	0,00 €	328 307,72 €
Opérations de l'exercice	481 465,36 €	551 355,74 €	826 887,89 €	773 321,22 €	1 308 353,25 €	1 324 676,96 €
TOTAUX	481 465,36 €	734 618,80 €	826 887,89 €	918 365,88 €	1 308 353,25 €	1 652 984,68 €
Résultats de clôture	0,00 €	253 153,44 €	0,00 €	91 477,99 €	0,00 €	344 631,43 €
Restes à réaliser	2 688 964,65 €	2 424 540,43 €	0,00 €	0,00 €	2 688 964,65 €	2 424 540,43 €
TOTAUX CUMULES	3 170 430,01 €	3 159 159,23 €	826 887,89 €	918 365,88 €	3 997 317,90 €	4 077 525,11 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	11 270,78 €	0,00 €	0,00 €	91 477,99 €	0,00 €	80 207,21 €

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Le rapporteur du Budget



Christian DURAND